



COMPTE-RENDU

CSE du 26 janvier 2023

■ Le médical recrute....

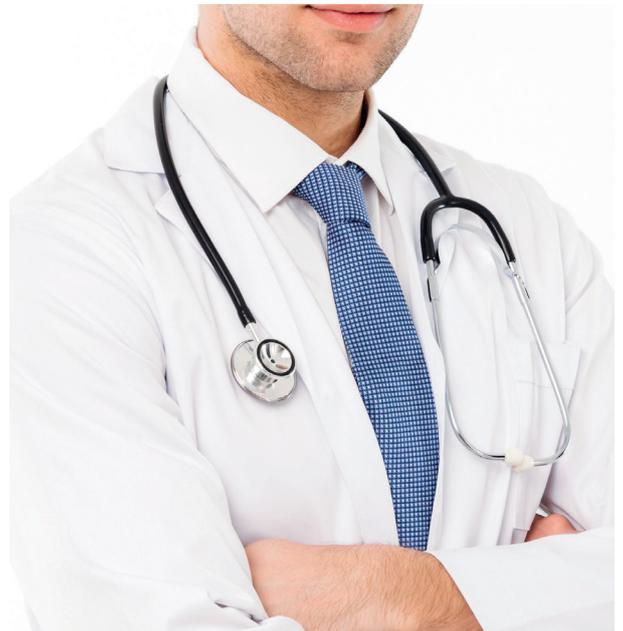
Les élus du CSE SNCF HOLDING ont été consultés pour la nomination de trois médecins du travail sur les régions :

- Occitanie (*cabinets médicaux de Béziers / Narbonne/Perpignan*) ;
- Île-de-France (*cabinet médical de Vox*) ;
- Alsace (*cabinets médicaux de Strasbourg/ Mulhouse*).

Cela fait suite à deux démissions et un départ à la retraite.

Ces trois médecins sont embauchés à temps complet, en CDI, et les effectifs attribués à chacun respectent le cadre de l'agrément. Les déplacements sur plusieurs cabinets médicaux sont définis en pourcentage et pris en compte comme travail effectif.

Les élus UNSA-Ferroviaire ont voté favorablement pour ces trois nominations et veilleront à une bonne intégration de ces médecins au sein des équipes.



L'attractivité des métiers médicaux et paramédicaux reste au cœur des préoccupations des élus UNSA-Ferroviaire.



- **Campus Acrobates**
(Bât. Cap Lendit) 1-7, place aux Étoiles
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

■ Les enjeux pour OPTIM en 2023 :

Intervention de Mme Magali ALEXANDRE

Magali ALEXANDRE est venue présenter Optim'Services aux élus et évoquer l'année 2023 qui verra porter la construction du GIE (Groupement d'Intérêt Économique) au sein duquel la direction envisage de transférer les huit centres de services partagés d'Optim.

Optim'Services, c'est aujourd'hui :	Le GIE ce pourrait être :	Les ambitions annoncées par la direction pour le personnel d'Optim :
<ul style="list-style-type: none"> ■ 3 000 agents avec un effectif à 72 % féminin. ■ 8 centres de services partagés : <ul style="list-style-type: none"> ● APF ● MÉDICAL ● SOCIAL ● RECRUTEMENT ● PRODUCTION COMPTABLE ● OSEO ● DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ● AGENCE LOGEMENT ■ 292 millions d'euros de chiffre d'affaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un groupement d'employeurs s'engageant en commun pour continuer à utiliser les services d'Optim : <ul style="list-style-type: none"> ● RÉSEAU ● SA FRET ● VOYAGES ● GARES & Connexions ■ La pérennisation de l'activité d'Optim' par la constitution en GIE, les membres employeurs étant de facto engagés à recourir aux services de leur GIE. ■ Des contrats différenciés avec chacune des SA, certaines au forfait, certaines « sur mesure ». 	<p>Mme ALEXANDRE annonce le maintien du cadre social pour les salariés d'Optim et l'ambition de développer les prestations offertes aux SA, avec, par exemple, l'ouverture de la médecine spécialisée aux contractuels et l'ouverture de nouveaux CMPP (centres médico-psycho-pédagogiques) aux contractuels.</p>



À ce stade, pour les élus UNSA-ferroviaire, de nombreuses questions restent en suspens, avec des services en « surchauffe », une charge de travail excessive, la difficulté à comprendre une possibilité de tarification de services dits de solidarité (action sociale, médecine de soins) et des zones d'ombre sur les impacts de la convention collective de branche sur l'action sociale.

L'UNSA-Ferroviaire est prête pour étudier les contours de ce dossier et en évaluer les impacts, en écoutant les salariés et leurs attentes, avec l'absolue ambition que soient respectés le cadre social des salariés, leurs conditions de travail et la pérennité de leur activité.

■ Projet création Cellule Appui Expertise

Jean-Pierre CHARTRE a apporté aux élus CSE SNCF HOLDING des précisions concernant le projet de création de la Cellule Appui Expertise PPA (Paie et Prestations Administratives). L'objectif de la création de cette cellule sera de traiter les dossiers aux thématiques orphelines ou complexes afin de soulager les APF et de limiter les retards de traitement. Selon Monsieur CHARTRE, cette cellule sera composée de huit agents répartis sur plusieurs sites : ils demeureront sur leur LPA d'origine et garderont leur avenant télétravail. Seul le rattachement hiérarchique

changera. Des points en commun seront organisés mensuellement dans un premier temps en co-construction avec l'équipe.

Si l'équilibre vie familiale-vie professionnelle semble pris en compte par la direction, vos élus UNSA-Ferroviaire ont alerté des risques liés aux tâches répétitives et de l'importance de maintenir le sens du travail. Vos élus UNSA-Ferroviaire ont également demandé une équité dans le transfert des dossiers et dans l'appui apporté aux APF.